



# CDAS du 8 novembre 2018 (recrutement)

[fo.drifip44@dgifip.finances.gouv.fr](mailto:fo.drifip44@dgifip.finances.gouv.fr)

(Cambronne : 02 51 12 87 07)

## N'y aurait-il que le syndicat *FO*<sup>1</sup> qui reste attaché à l'équité ?

### Déclaration liminaire de l'intersyndicale Finances 44

Madame la Présidente,

**Une nouvelle fois**, ce CDAS se tient dans des conditions déplorables au point que, **une nouvelle fois**, l'intersyndicale s'est interrogée sur un éventuel boycott.

Ce n'est **une nouvelle fois**, que par respect des postulants et des assistants de délégations en sous-effectif depuis plusieurs mois que nous avons décidé de siéger aujourd'hui.

- Pour l'intersyndicale, il y a **une nouvelle fois**, déni de démocratie ... même si, **cette fois**, vous avez accepté d'auditionner les candidats des catégories A et B. Nous vous rappelons que l'intersyndicale demande depuis le départ, à recevoir **tous** les agents qui ont postulé qu'ils soient A, B ou C, même ceux qui ont été écartés, arbitrairement, par le Secrétariat général.

L'Intersyndicale a bien compris, et n'en partage **toujours** pas le principe, que le CDAS de recrutement n'émet qu'un avis. Pour autant, le formuler dans des conditions aussi choquantes, traduit le peu d'intérêt que portent les Finances à l'Action sociale.

**Nous vous le rappelons**, pour l'intersyndicale, les valeurs que portent l'Action sociale, partagées et défendues par les représentants des Personnels, devraient se retrouver jusque dans le fonctionnement de cette institution.

**Les représentants en CDAS 44**



Pour autant, après lecture de cette déclaration commune **adoptée collectivement**, certains ont rompu l'accord qu'ils avaient pris préalablement à la séance.

L'action engagée en intersyndicale visait à faire équitablement auditionner tous les cadres, y compris les cadres C, écartés par Bercy au mépris de la réglementation.

**FO** a, de son côté respecté son engagement qui n'avait d'autre but que de faire appliquer la circulaire qui prévoit que toutes les catégories sont en droit de postuler. Pour être tout à fait clair, cela ne présageait en rien de l'avis final.

**Il s'agissait de s'opposer "au fait du prince" de Bercy !**

A **FO**, il ne sera jamais question de vendre son âme pour un quelconque calcul stratégique.

Votes	<b>POUR</b> : CGT et CFDT	<b>Abstention</b> : Solidaires	<b>CONTRE</b> : <b>FO</b>
-------	---------------------------	--------------------------------	---------------------------

Ce "**CONTRE**" de **FO** est un CONTRE les agissements de Bercy. Il s'agit d'une position de principe conforme à ce qui avait été décidé en intersyndicale. En aucun cas, évidemment, ce n'est un jugement contre les postulants.

## ... et qui défend les agents de la catégorie C ?

<sup>1</sup> Et Solidaires qui s'est de son côté abstenu.